

Activités Musicales et Culturelles Bacquevillaises

PV de l'Assemblée Générale du 1er Décembre 2022

La séance est ouverte à 18h45.

Le Président Marc SALOMÉ remercie pour leur présence l'assemblée, les membres du bureau, Mr DELARUE, maire ainsi que Mr ADAM, responsable de la communication de la commune de Bacqueville en Caux. Le Président tient à remercier tout particulièrement la municipalité de Bacqueville en Caux qui aide beaucoup l'association grâce notamment à la subvention annuelle et au prêt des différents locaux. Il remercie également toutes les autres communes qui subventionnent l'AMCB.

Le président demande à l'assemblée d'observer une minute de silence en mémoire de Michel CASTELOT, ancien président de l'AMCB, disparu fin Mars.

PV de l'Assemblée générale du 02 Décembre 2022 : Mme Anne POUPARDIN, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de l'assemblée générale de l'année précédente qui est adopté à l'unanimité.

Rapport d'activités 2021-2022 : Le Président présente le rapport d'activité de l'exercice précédent (pièce jointe) qui met en avant la volonté de retrouver un fonctionnement normal après des années difficiles, même si certaines manifestations n'ont pas encore pu être organisées.

Bilan financier 2021-2022 : la parole est ensuite donnée à Mme Mauricette MELIOT, trésorière, pour la présentation du bilan financier 2021-2022 (pièce jointe) qui laisse apparaître un solde négatif de -2847,58€ et un solde de tout compte au 31/08/2022 de 14554,04€. Il apparaît que ce bilan souffre de l'absence de manifestations. Le Président souligne que l'AMCB s'est vue dans l'obligation d'augmenter les cotisations puis remercie Mme Mauricette MELIOT pour la bonne tenue des comptes. Le bilan financier est adopté à l'unanimité

Perspectives 2022-2023 : Le Président précise que le forum des associations a permis de rencontrer de nombreuses personnes qui ont pu découvrir les différentes sections de l'AMCB. Le Président déplore que la section couture n'ait pu redémarrer car une seule personne s'est montrée intéressée par cette activité. Le Président salue l'arrivée de Péguy COUSTHAM qui anime désormais la section gym douce en remplacement du Nia. Deux cours sont pour le moment dispensés mais, le nombre d'adhérents étant un peu faible, peut-être faudra-t-il envisager de n'en donner qu'un à l'avenir. La section scrabble s'est détachée de l'association mais le Président tient à remercier Mme Monique BOUTELLER d'avoir géré cette activité de nombreuses années. La section sculpture, quant à elle, connaît un regain d'intérêt avec 7 inscrits cette année. Suite à sa demande, une clé supplémentaire du local sculpture sera remise à Mr Jacques LEMARCHAND.

L'effectif de l'AMCB s'élève cette année au nombre de 105 adhérents (en légère hausse par rapport à l'an passé). Le Président fait le point sur les concerts prévus en 2022-2023. Il souligne le succès rencontré lors du concert donné à Saint Valery en Caux au profit de l'Ukraine. Ce concert, qui réunissait les chorales La Clé des Chants et Chœurs & Caux d'Auppegard ainsi que les trompes de Saint Hubert a rencontré un vif succès et a permis, grâce aux quelques 200 spectateurs présents de récolter près de 900€ de fonds qui ont été reversés à la Comcom de la côte d'Albâtre. Cette somme permettra l'achat de matériel pour les ukrainiens.

Le président informe que la soirée annuelle a dû être annulée cette année en raison du nombre trop faible d'inscrits.

Il fait ensuite le point sur les différentes manifestations prévues en 2023 et précise qu'un calendrier des manifestations sera envoyé à tous les adhérents.

Puis le Président donne la parole à Jean-Sébastien BOUIC qui présente les bienfaits d'une discipline enseignée par Mme Monika WOHLGEMUTH à Royville : le yoga de Samara. Mme WOHLGEMUTH apporte de plus amples informations sur cette pratique de yoga.

Election du 1/3 sortant : Mmes Céline DELESQUE, Mauricette MELIOT, Anne POUPARDIN et Mr Joël DAVID se représentent. Le Président informe que Mme Martine RIHOUEY ne souhaite pas se représenter et la remercie pour son aide au cours des années passées au sein du bureau. Il demande si d'autres personnes souhaitent entrer au bureau : aucun candidat ne se manifeste.

Suite au dépouillement, le scrutin donne les résultats suivants : Inscrits 105, Votants 58, Exprimés 58

Mmes DELESQUE, MELIOT et POUPARDIN, Mr Joël DAVID ont obtenus 58 voix et sont donc réélus.

Mr Benoit PESQUET obtient 8 voix, Mme Estelle KIPFER, 6 voix et Mme Dominique DESVERGNES, 4 voix.

Mme Dominique DESVERGNES accepte d'intégrer le bureau.

Le Président tient une nouvelle fois à remercier toutes les personnes qui assurent le bon fonctionnement de l'association ainsi que la municipalité pour son soutien financier et logistique. Il remercie tout particulièrement Mr Jean-Sébastien BOUIC pour son investissement au sein de l'AMCB, notamment en gérant les différents sites Internet. Le Président remercie également Mr ADAM pour sa grande réactivité. Il souligne que ce n'est pas toujours facile d'être bénévole aujourd'hui. Certains adhérents, se comportant en consommateurs, oublient qu'une association n'est pas un commerce et que les bénévoles donnent souvent beaucoup de leur temps mais aussi parfois de leur argent. Le président précise que, malgré ses 50 années passées dans le monde associatif et parfois quelques lassitudes, il souhaite encore continuer à présider cette association.

Le Président clôt l'Assemblée Générale et invite toutes les personnes présentes à prendre le verre de l'amitié.

Le Président

La Secrétaire

Marc SALOMÉ

Anne POUPARDIN